

universel et non discriminatoire des transferts d'armes conventionnelles. Nous soutenons les actions entreprises pour traiter d'autres aspects de la prolifération, ainsi que les diverses initiatives visant à instaurer la confiance et à consolider la sécurité internationale. Nous jugeons également essentiel que soit établie, dès l'an prochain, une convention sur l'interdiction universelle, globale et effectivement vérifiable des armes chimiques. Nous nous réjouissons des résultats positifs obtenus à la troisième conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines, et notamment de la décision d'examiner les possibilités de vérification.

DES DEFIS PLUS VASTES

19. Notre concept stratégique souligne que la sécurité de l'Alliance doit s'envisager dans un contexte global. Il appelle l'attention sur les risques de caractère plus général, notamment la prolifération des armes de destruction massive, la rupture des approvisionnements en ressources vitales ou des actes de terrorisme et de sabotage, qui peuvent mettre en cause les intérêts de sécurité de l'Alliance. Nous réaffirmons l'importance des arrangements existant au sein de l'Alliance qui permettent aux Etats membres de se consulter conformément aux dispositions de l'article 4 du Traité de Washington et, le cas échéant, de coordonner leurs efforts, notamment face à de tels risques. Nous continuerons à traiter de défis plus vastes dans nos consultations et dans les enceintes multilatérales compétentes, par la coopération la plus large possible avec d'autres pays.

* * *

20. La création de l'Alliance de l'Atlantique Nord avait un double objectif : la défense du territoire des pays membres, ainsi que la sauvegarde et la promotion des valeurs qu'ils ont en commun. Dans un monde où règne encore l'incertitude, la défense reste nécessaire. Cependant, les peuples sont de plus en plus nombreux à partager les valeurs dont nous nous réclamons, et nous saisissons volontiers l'occasion qui nous est offerte d'adapter notre défense en conséquence, de coopérer et de tenir des consultations avec nos nouveaux partenaires, de contribuer à la consolidation d'un continent européen désormais exempt de toute division et de faire participer notre Alliance à l'avènement d'une nouvelle ère de confiance, de stabilité et de paix.

21. Nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement de la République italienne pour l'accueil chaleureux qu'il nous a réservé.